

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CORRESPONDANCE RELIGIEUSE.

Au Rédacteur du Journal de Québec.

SUITE DE LA CONFERENCE.

Lisez avec soin les Ecritures, M. Morelle, elles vous rendront témoignage en faveur de cette Eglise. Mais je crains bien, hélas ! que vous ne fassiez comme les Juifs qui, aveuglés par une obstination volontaire, pensaient trouver dans les Ecritures la vie éternelle, et ne pouvaient apercevoir le témoignage éclatant qu'elles rendaient à Jésus-Christ. Je crains bien que, vous aussi, tout en lisant l'Evangile, où se trouvent les témoignages les plus clairs et les plus évidents en faveur de l'Eglise, vous ne vous laissiez point toucher des jugements terribles dont Dieu y menace ceux qui refusent d'écouter cette Eglise ; et que vous ne persistiez à garder sur vos yeux le voile du préjugé, de peur qu'en voyant vous ne voyiez point et ne compreniez point. Je veux faire encore une fois sonner à vos oreilles le reproche amer et mémorable que le Sauveur adressait aux Juifs obstinés à lire la bible : *Examinez avec soin les Ecritures où vous croyez trouver la vie éternelle ; car, encore une fois, elles rendent témoignage à l'Eglise.*

Puisque nous en sommes sur ce texte qui vous est si cher, dites-moi, monsieur, pourquoi, à l'exemple de tous vos confrères, estropiez-vous et défigurez-vous ce texte, quand vous le citez ? Que ne le donnez-vous tout entier comme il est dans l'Evangile ? Pourquoi omettre les paroles qui s'y rattachent nécessairement : *dans laquelle vous croyez trouver la vie éternelle* ? Ces paroles vous sembleraient-elles prononcées par J. C. pour condamner votre obstination aveugle à ne point écouter l'Eglise aussi bien que celle des Juifs à ne point l'écouter lui-même ? Ignorez-vous que plusieurs des plus savants protestants conviennent que ces paroles sont un reproche fait aux Juifs qui ne lisaient les Ecritures, que pour se confirmer dans leurs préjugés impies, plutôt qu'un ordre de les lire. Vous parlez de traditions. Saint Paul n'exhorte-t-il pas les fidèles à *conserver fermement les traditions qu'ils ont apprises*. 11. Thess. 11, 4.

Quand Jésus-Christ reprocha aux Juifs de rendre inutile la loi de Dieu par leurs traditions, faisait-il allusion aux traditions de l'Eglise juive ? Ne condamnait-il pas plutôt ces traditions insensées et ridicules concernant la purification des coupes et des mains, qu'ils préféreraient aux préceptes positifs de la loi. Et pouvez-vous nier que, en même temps qu'ils conservaient leur attachement à ces pratiques frivoles que rien n'autorisait, il leur commandait d'écouter ceux qui étaient dans la chaire de Moïse. Voyez saint Math. 23, 2. Par quelle puissance de logique trouvez-vous donc, monsieur, dans ce passage la condamnation de l'obéissance des catholiques à l'Eglise, et de leur confiance dans les traditions ?

Ayant ainsi prouvé d'une manière qui me semble satisfaisante, par l'exemple de Jésus-Christ et des Apôtres, que la bible seule, interprétée par le jugement individuel, n'est point la règle chrétienne de foi ; je vais vous faire voir que cette règle n'a pas servi de guide non plus aux successeurs des apôtres, lorsque, à leur tour, ils allèrent annoncer aux nations de la terre les doctrines qui leur furent confiées.

Dites-moi, monsieur, était-ce la Bible seule, comme le veulent les Protestants, ou la Bible enseignée ou expliquée par l'Eglise, comme l'entendent les Catholiques, qu'employèrent les premiers missionnaires chrétiens, quand ils persuadèrent aux Huns et aux Sarmates, aux Goths et aux Vandales, aux Francs et aux Saxons, à tant d'autres peuples qui se débordaient sur toutes les parties de l'Empire Romain, d'échanger les erreurs du paganisme, la férocité et la corruption de leurs mœurs, contre les sublimes vérités de l'Evangile, la mortification de la croix, et les douces et paisibles vertus du Christianisme ; et cela sans faire lire la Bible à ces peuples qui ne savaient pas lire. N'avait-on pas proclamé la religion de Jésus-Christ à Jérusalem, à Antioche, à Rome, en Grèce, en Egypte, en Illyrie, en Galatie, en Mésopotamie, dans des villes et des contrées innombrables, avant que le Nouveau-Testament fut écrit ? Saint Irénée ne nous assure-t-il pas, dans son *Livre contre les Hérésies*, ch. 4, p. 178, " que plusieurs nations barbares s'étaient soumises à l'autorité de l'Eglise Catholique, et que, bien qu'ignorant l'usage des lettres, elles avaient les paroles du salut écrites dans leurs cœurs, et " conservaient avec soin la doctrine qu'on leur avait enseignée."

Ceci me conduit à examiner comment la règle protestante de foi de la Bible seule interprétée par chaque lecteur, peut servir à ceux qui ne savent point lire. Ici je trouve dans l'application de votre règle une difficulté insurmontable, que je vais exposer aussi brièvement que possible. Si Jésus-Christ

eût voulu que tous les fidèles connussent leur religion par la Bible seule, il devait en justice, leur imposer l'obligation d'apprendre à lire, comme le premier et le plus essentiel des préceptes de sa religion ? De plus, la Bible n'est point du tout une règle propre à tous les états et à toutes les conditions ; autrement les riches et les savants auraient infiniment plus d'avantage que les pauvres et les ignorants. Des milliers de milliers de personnes de tous les lieux, sont dans l'impossibilité absolue de faire aucun usage de cette règle de foi. Vous savez qu'avant la découverte de l'imprimerie, il n'y avait pas un homme sur mille, j'oserais presque dire sur dix mille, qui sût lire ; et même qui pût apprendre à lire.

Avant cette découverte [qui se fit vers 1420] il n'y avait pas d'autres livres que ceux qu'on avait copiés. Ce procédé demandait beaucoup de travail ; faisait que les livres étaient d'une rareté et d'une cherté excessives. L'histoire atteste qu'en Angleterre, sous le règne d'Edouard Ier, un exemplaire de la Bible passablement bien copié, se payait £300 de notre cours.

Je demande à présent, comment ceux mêmes qui savaient lire, pouvaient-ils se procurer une bible, à moins d'être fort riches ? Et rappelons-nous quel a été l'état des choses pendant quatorze cents ans après la mort de Jésus-Christ et de ses apôtres, non seulement en Angleterre, mais parmi plus de la moitié des peuples connus ; car la religion de Jésus-Christ fleurissait dans tout l'univers. Comment donc peut-on affirmer, encore moins croire, que ce Sauveur qui était venu évangéliser les pauvres ; qui avait toujours montré une si grande affection pour les pauvres ; qui avait proclamé sa première béatitude en faveur des pauvres, déclarant que les pauvres surtout sont appelés à la possession du Royaume des cieux, comment croire que durant tant de siècles il ait laissé ces mêmes pauvres sans règle de foi, et par conséquent privés des premiers moyens de saut ? Oserait-on dire qu'il établit une règle pour les riches et les gens instruits, une autre pour les pauvres et les personnes qui n'ont pas la science des lettres ? Ou a-t-il laissé une règle quelconque de foi à ces derniers ? et en ce cas ce ne peut-être la Bible. Car il est de la dernière absurdité de maintenir que Jésus-Christ eût établi une règle de foi, qui n'eût jamais pu servir à la grande et très-grande masse de ses disciples. Quelle fut donc cette règle, M. Morelle ?

Ici, M. Morelle se leva et exprima son étonnement à nous entendre dire que l'art d'imprimer, n'eût pas été connu dès le temps de Moïse. Nous allions être égayés de quelques échantillons de ses connaissances chronologiques, quand un petit mot d'un proche voisin, l'arrêta. On passa outre et M. Morelle répondit à l'argument principal, en disant que celui qui ne savait pas lire, pouvait se faire lire la bible par un autre.

Le rév. M. Mc Mahon. Il n'y a qu'un instant, monsieur vous n'admettiez comme règle de foi du Chrétien, que la bible, et rien que la bible ; et maintenant, vous nous dites au contraire, que pour ceux au moins qui ne savent pas lire, c'est la bible et le don voisin qui veut bien la lire ! *Ex ore tuo te judico, serve nequam* ! Pourquoi, monsieur, ne pas admettre, sans tergiversations, la vraie règle ? Pourquoi ne pas envoyer l'homme illettré aux pasteurs de l'Eglise, à qui J. C. a dit : *Allez, enseignez toutes les nations etc. Qui vous écoute, m'écoute.*

Puisque vous êtes forcé d'avouer la nécessité d'un interprète, pourquoi ne pas avoir recours à celui dont le prophète Malachie dit : [ch. 11, v. 7]. *Les livres du prêtre, seront les dépositaires de la science, et ils [le Peuple] exigent de sa bouche la connaissance de la loi ; car il est l'ange du Seigneur des armées.* Le prophète ne s'accorde guère avec M. Morelle, à ce sujet. Laquelle des deux règles de foi, monsieur, est approuvée dans ce passage ? De plus ne trouve-t-on pas la condamnation du principe d'interprétation privée, dans le ch. 8 du prophète Néhémias, qui établit treize interprètes, chargés, avec les Lévites, d'expliquer la loi au peuple, et de lui en donner l'intelligence ; *ils lurent dans le Livre de la Loi de Dieu d'une manière fort intelligible ; et le peuple entendit ce qu'on lui lisait* [v. 8.] Et, dans le verset suivant, vous trouverez ces paroles : *Esdras prêtre et docteur de la loi, et les lévites qui interprétaient la loi à tout le peuple.* Tout ceci ne me semble pas fort en harmonie avec la règle protestante d'interprétation individuelle.

Ensuite était-ce en lisant la Bible et en l'interprétant à sa fantaisie que l'Eunuque d'Ethiopie parvint à connaître et à embrasser la foi de Jésus-Christ ? L'usage qu'il fit de la règle catholique, n'a-t-il pas été pour lui la voie de la vérité ? Si la Bible qu'il avait lui-même lue, pourquoi Philippe reçut-il ordre de le rencontrer et de lui demander s'il entendait ce qu'il lisait ? Quelle fut la réponse de l'Eunuque ? Ecoutez-la, monsieur, de vos deux

oreillés. *Et comment puis-je l'entendre à moins que quelqu'un ne me l'explique ? Ne fit-il pas même monter Philippe dans son chariot et s'y asseoir ; et Philippe ne lui expliqua-t-il pas les Écritures qui se rapportaient à Jésus-Christ ? Et quel fut le résultat de cette explication ? Le voici : L'Eunuque crut que Jésus-Christ était le fils de Dieu, et fut baptisé en conséquence.* Act, ch. 8.

Donnez-moi, s'il vous plaît, monsieur, la solution de cette seule question : Si votre règle de foi de la Bible seule, était la règle établie par Jésus-Christ, n'était-ce pas un devoir pour Philippe d'en prévenir l'Eunuque ; et au lieu d'expliquer à celui-ci la prophétie d'Isaïe ne devait-il pas lui permettre de l'interpréter d'après les lumières de son jugement privé. Encore une autre question, monsieur ; pourquoi, lorsque Jésus-Christ arrêta le persécuteur Saul sur le chemin de Damas, ne lui ordonna-t-il pas de lire la Bible, d'interpréter la Bible, et de tirer de cette lecture l'instruction dont il avait besoin ? Vous savez qu'il lui fut dit, au contraire, d'aller à Ananias, qui lui enseignait ce qu'il avait à faire. N'en fut-il pas de même de Corneille, à qui, malgré sa piété extraordinaire, il fut ordonné d'aller à Joppé, et d'y faire venir un certain Simon, qui avait le surnom de Pierre, afin d'entendre de la bouche de ce dernier des paroles de vie ? Et la prédication de St. Pierre, n'eut-elle pas une telle efficacité, que Corneille, avec plusieurs autres, reçurent le baptême sur le lieu-même ? Mais si, comme vous le dites, la Bible seule était tout ce qu'il fallait pour donner aux hommes la connaissance de la vérité, n'est-il pas surprenant que les personnes dont on vient de parler ne furent point mises dans la nécessité de s'en servir ? Hélas ! combien triste est l'état de ceux dont l'esprit est aveuglé et l'entendement affaibli par l'influence des préjugés et de l'erreur ! Je pourrais, au besoin, monsieur, ajouter à ses exemples, une assez longue liste d'autres du même genre, pour démontrer à tout œil qui voit, à tout esprit qui veut comprendre que votre règle de foi ne fut jamais connue, ne fut jamais employée dans l'Eglise de Jésus-Christ, jusqu'à l'heure où je parle.

Encore un mot sur les inconvénients de votre règle de foi par rapport à ceux qui savent lire. Avant que le Protestantisme entreprenne de recueillir dans la Bible les articles de son symbole religieux, il doit, pour procéder en homme raisonnable, acquérir la certitude morale que le livre qu'il a en main, contient réellement la vraie parole de Dieu. Or, je puis affirmer que jamais il ne s'en pourra assurer, par son seul jugement privé. La bible est une lettre morte qui ne peut rendre témoignage de sa propre authenticité et ne peut prouver sa propre inspiration ; à moins qu'il ne faille regarder comme vrai et authentique, tout ce qui est dit être tel, ou tout ce qui est affirmé comme tel dans un livre. Le principe, s'il est admis, prouvera que le Coran de Mahomet est inspiré de Dieu ; car ce livre se rend à lui-même un témoignage magnifique, et donne l'Imposteur Arabe comme un Prophète inspiré du Seigneur. Je vous défie donc, monsieur, de me prouver, par votre règle de foi, que la bible est la parole vraie et authentique de Dieu.

M. Morelle répondit, en répétant les mêmes textes qu'il avait déjà cités pour prouver que la bible est la règle de foi ; mais il se souvint aussitôt que cette manière d'argumenter renferme le vice que les logiciens appellent *petition de principe*. En effet, avant de prouver sa thèse par l'Écriture Sainte, il fallait prouver que l'Écriture est la parole véritable de Dieu, car c'était là le point contesté. Sans cela, ses preuves, tirées de l'écriture n'avaient aucune force. M. Morelle fut donc terriblement embarrassé, perdit contenance, et nous appela avec humeur des *infidèles* qui niaient la sainteté des écritures, et finit par conclure que la bible rend témoignage à sa propre vérité, et prouve qu'elle est la parole de Dieu.

Le Révérend M. McMahon. Vous dites, monsieur, quelle rend témoignage à elle-même. Veuillez bien me dire en quel endroit de ce livre il est affirmé que Moïse était inspiré quand il écrivit le Pentateuque ; et que les Apôtres et les Évangélistes l'étaient quand ils écrivirent les différentes parties du Nouveau-Testament. Savez-vous bien, monsieur, que vous contredisez ouvertement Hooker, Chillingworth, et une foule des plus grands écrivains protestants dont se puisse vanter l'Eglise d'Angleterre ? D'ailleurs, monsieur, l'Eglise n'avait-elle pas le pouvoir d'enseigner, avant que le Nouveau Testament fût écrit ? Et n'est-ce pas par son autorité que le volume sacré fut formé et marqué du sceau qui le fait regarder comme inspiré ? Pourquoi les livres de l'Écriture sont-ils appelés *canoniques* ? N'est pas parce qu'ils ont été sanctionnés par les *Canons* de l'Eglise. C'est donc l'autorité de cette Eglise et non celle du jugement privé, ni celle de toute autre règle, qui prouve l'authenticité et l'inspiration de l'Écriture sainte. Écoutez ce que dit là-dessus le grand Saint Augustin : *"Ego verò Evangelio non crederem, nisi me Catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas."* — Je ne croirais pas à l'Évangile, si je n'y étais engagé par l'autorité de l'Eglise Catholique. Les saints Pères croyaient-ils que la bible se rend témoignage à elle-même ? Mais nous les ferons parler lorsquement sur ce sujet tout à l'heure.

De plus, monsieur, ignorez-vous que le texte original de la bible fut perdu dans la destruction totale du temple et de la ville de Jérusalem par les Assyriens sous Nabuchodonosor ? Vous me répondrez que ce texte fut rétabli par Esdras à la fin de la Captivité. J'admets ceci très-volontiers ; mais le texte d'Esdras fut détruit plus tard durant la persécution d'Antiochus. Voyez l. liv. Macchabées, ch. 1. v. 56. *"Ils déchirèrent les livres de la loi, dit l'historien sacré, et les jetèrent au feu."* Et depuis cette époque on ne peut prouver l'authenticité et l'intégrité de l'Ancien Testament, que par l'autorité de l'Eglise, à qui Jésus-Christ et ses Apôtres en confièrent le dépôt. Comment donc, vous qui rejetez l'Eglise, pouvez-vous prouver la certitude morale

de votre règle de foi, et vous assurer que vous avez la bible telle qu'elle sortit des mains des Écrivains inspirés ?

Ici M. Morelle se leva et nia avec assurance ces faits, soutint que la bible n'avait jamais été détruite, et, en preuve, avança les plus ridicules absurdités, pour contredire l'histoire et la bible même. Voyez *Brill's Dissertation*, dans la *Collection* de l'Évêque Watson, vol. 3. p. 5.

Il est évident, monsieur, répliqua M. McMahon à M. Morelle, que vous vous imaginez que la bible se trouvait, dans ces temps antiques comme de nos jours, dans toutes les écoles, dans toutes les boutiques, dans tous les boudoirs. Vous vous trompez fort, monsieur. On ne permettait pas aux enfants hébreux, comme on le permet aux vôtres (pour le malheur de la société !) de se faire des joujous d'école des sublimes inspirations des prophètes, ni de se moquer du déjeuner d'Ezéchiel, ni d'extraire un poison mortel pour leurs jeunes âmes, des Cantiques de Salomon ou de certaines autres parties de l'Écriture.

Vous niez l'inspiration des livres des Macchabées : au moins leur accordez-vous une confiance historique ; et, comme écrits historiques ils sont évidemment contraires à vos assertions. Je vous prie encore de vous rappeler que, sous Josias, il n'existait plus qu'une seule copie du texte original du livre de la loi de Dieu, et que cette copie fut trouvée par hasard, lorsqu'on répara le temple sous les ordres du grand-prêtre Helcias et d'un scribe. Niez ce fait, si vous le pouvez ; sinon, que faudrait-il penser de l'assurance avec laquelle vous cherchez à obscurcir les faits historiques les mieux établis ?

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Samedi dernier, le vingt-quatre du courant, a eu lieu à St. Constant une grande messe, donnée gratuitement à la paroisse par la fabrique et messire Vinet, curé du lieu, en l'honneur du saint patron de l'Association ; comme tribut de reconnaissance pour la grande disposition qu'a montrée toute la paroisse à s'enrôler dans la société de Tempérance, disposition qui mérite à juste titre d'être signalée, puisqu'on compte aujourd'hui dans cette paroisse au-dessus de treize cents personnes agrégées à cette grande Société. Jamais la foule ne s'était portée en plus grand nombre à aucune solennité qu'en ce jour à cette sublime cérémonie.

La messe fut célébrée par messire Marcoux, archevêque, missionnaire du Saull Saint-Louis, assisté de MM. Plinguet et Bourassa. L'autel et le chœur étaient magnifiquement décorés de verdure, de bannières et d'étendards préparés pour la circonstance. Le rév. Père Luisset, jésuite, fit un sermon des plus éloquents adapté à la circonstance ; il y eut un superbe pain béni, offert par tous les associés ; la collecte fut faite par deux Dames de l'endroit, dont les époux sont en exil : circonstance qui contribua beaucoup à exciter la sympathie dans tous les cœurs sensibles aux malheurs des personnes affligées. Il y avait au jubé un chœur d'excellentes cantatrices, accompagnées des chœurs du lieu, de M. Durasseau et de M. Perrault, curé de St. Edouard, qui ne contribuèrent pas peu à la magnificence de la solennité.

Après la messe, cette grande réunion de Tempérans, tous décorés de leurs médailles et de feuilles d'érables, se rendit processionnellement au superbe monument érigé l'année dernière, en mémoire d'une retraite dont ce par les RR. PP. Oblats. Marchaient d'abord les Dames à la suite de la bannière de la paroisse ; puis les filles de la Congrégation, au nombre de trois cents précédées de leur joie et élégante bannière ; immédiatement après venait la bannière de la Tempérance, représentant d'un côté St. Jean-Baptiste, avec des inscriptions adaptées à la Tempérance, tous les hommes de la société, rangés en deux colonnes doubles, suivaient leur bannière et les deux peaux qui précédaient chaque colonne ; venait ensuite un nombreux clergé ; plusieurs prêtres des paroisses circonvoisines appelés là par la sollicitude de notre très-dévot et vénérable curé, messire Charles Léon Vinet, afin de donner encore plus de solennité à cette majestueuse assemblée ; venait enfin à la suite du clergé tous les citoyens qui n'étaient pas de la Tempérance et qui cependant ont montré autant de zèle que tous les autres à assister à cette belle procession où toutes les rues étaient bordées de verdure des deux côtés ; certaines places surtout étaient remarquables par des arcades que le zèle de certaines personnes avait fait construire de distance en distance avec de jeunes érables, où flottaient de superbes étendards avec des inscriptions si bien exécutées et adaptées à la circonstance qu'elles font honneur à leur auteur. Tous se rendirent dans le plus grand ordre au monument, au chant des hymnes et des cantiques, et là le R. P. Luisset a bien voulu faire une courte allocution aux Tempérans où il leur a parlé de l'édification dont il était pénétré en voyant une masse aussi considérable de chrétiens courageux, marcher sous la bannière de la Tempérance. Il ajouta que les médailles, dont la poitrine de chacun était ornée en ce jour, étaient comme un gage assuré de la victoire qu'ils remporteraient infailliblement sur l'ennemi du salut ; tous renouvelèrent leur promesse au pied de la croix. Delà, la procession retourna dans le même ordre à l'église où l'on donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Après la bénédiction on reçut un grand nombre de personnes membres de la confrérie du St. Scapulaire ainsi que de la Tempérance.

Une liste de souscription pour un dîner avait été préparée d'avance par un certain nombre de citoyens qui se sont fait un devoir d'imiter les citoyens de Montréal, en faisant le sacrifice généreux de leur collecte, en faveur

des infortunés de Boucherville. Honneur donc à de tels citoyens qui ne se bornent pas à avoir de la sympathie sur les lèvres, mais qui la prouvent par leurs bourses; voilà ce qu'on peut appeler de la vraie sympathie.

St. Constant, 23 juin 1843. UN PAROISSIEN.

BULLETIN.

Nouvelles apportées par le Great-Western.—Célébration à la campagne de la fête de St. Jean-Baptiste.—M. Falvey justifié des calomnies de quelques journaux.

Le *Great Western*, arrivé à New-York le 1er juillet, a apporté des nouvelles de Paris du 14 juin et de Londres du 17. L'agitation en Irlande est à son comble: plusieurs conflits ont eu lieu déjà, comme on devait s'y attendre, et de part et d'autres les partis sont dans le plus violent état d'effervescence. Un événement, une parole, un signe, un rien, et la guerre civile éclatera terrible, universelle. Ce qu'il y a de remarquable dans les circonstances actuelles c'est qu'O'Connell proteste de plus en plus contre toute accusation de provoquer ou même de prévoir les actes dangereux et illégaux qui commencent déjà. Il se tient dans une apparente sécurité sur les résultats futurs de l'agitation, traitant de chimères les dangers qui s'élèvent et que l'on proclame de toutes parts. Il les voit mieux que personne, mais il veut qu'on ne puisse l'accuser d'en être l'auteur, il veut laisser à ses ennemis toute la responsabilité d'une guerre civile de ce moment inévitable. Il s'est trouvé un individu qui a offert à lord Graham d'assassiner O'Connell moyennant salaire. Le ministre a eu la justice de faire jeter en prison et d'admettre ensuite à caution l'auteur de cette infâme proposition. En attendant, la cause du rappel gagne de nombreux partisans, et jamais O'Connell n'a été si populaire et si puissant. On parle de plusieurs régimens dans les rangs desquels le rappel aurait de nombreux auxiliaires. Cela n'empêche pas que nous regardions le succès de cette cause comme impossible: l'Angleterre défendra l'union jusqu'à la mort; c'est dire qu'elle triomphera. C'est à peu près ainsi que jugent les journaux étrangers, qui tous cependant sont favorables à la cause du rappel. D'un autre côté plusieurs journaux anglais reprochent au ministère son inaction et sa patience, provoquent les hostilités, demandent violemment qu'on se jette à l'instant sur l'Irlande, qu'on laisse les protestans courir sus aux catholiques irlandais. Qu'arrivera-t-il de tout cela? Nul ne peut le prévoir; tout le monde craint, excepté l'Irlande. La justice est là assurément; les griefs des Irlandais sont avoués de tous; et si c'était un titre infailible au succès que la légitimité des demandes et la bonté d'une cause, l'Irlande deviendrait heureuse et libre. Mais l'Angleterre a trop à perdre en faisant justice que pour se montrer à ce point généreuse.

L'Espagne est livrée à de continuelles révolutions: Grenade et Malaga se sont soulevés; Tarragone a suivi le mouvement. Barcelone a manifesté les sentimens les plus violens de haine contre Zurbaron rentré un moment dans ses murs. L'agitation était à son comble, et le capitaine-général ordonna de proclamer la loi martiale. Mais il fut obligé de révoquer cet ordre peu de tems après. Dans ces divers mouvemens d'effervescence populaire, les troupes n'ont pas montré pour le gouvernement la fidélité et le zèle qu'on en attendait; on parle même de plusieurs régimens qui auraient passé avec armes et bagages aux insurgés. Un bateau à vapeur espagnol avait pris part à l'insurrection de Réuss: le gouvernement crut n'avoir rien de mieux à faire en cette occasion que d'en appeler à M. Aston pour le réduire à la soumission, et il commit la faute de recourir à la marine anglaise pour lui donner la chasse et s'en emparer au besoin. Cet acte, comme il est aisé de le prévoir, doit être des plus impopulaires et des plus dangereux. Ces faits sont d'une haute gravité et donnent des inquiétudes sérieuses pour l'avenir. Rien n'était appaisé aux dernières dates; le gouvernement paraissait indécis sur les mesures à prendre; on concentrait des troupes vers les points insurgés; mais d'un autre côté les révoltés faisaient des progrès, et on disait que Figueras s'était ralliée au mouvement. On craint qu'Espartero dont la puissance est grande, car il a pour lui l'armée, ne profite de ces attaques pour affermir son despotisme par les armes, et que la Constitution ne soit impuissante à lui faire remettre aux mains de la reine les rênes de l'état quand le moment sera venu. Dans tous les cas les germes nombreux d'agitation en Espagne ne pourront être arrachés de sitôt, et ce malheureux pays peut voir d'un jour à l'autre la guerre civile se rallumer aussi furieuse que par le passé.

Les nouvelles d'Algérie sont des plus glorieuses pour les armes françaises, et en particulier pour le jeune duc d'Anmale qui excécuta si audacieusement

la prise importante des bagages et de la suite d'Abd-el-Kader. M. le lieutenant général Lamoricière s'empara le 19 mai de la partie de la Smala échappée du combat du 17; et plusieurs lettres dignes de foi assurent qu'Abd-el-Kader a été blessé sérieusement dans cette journée. Nous donnons plus bas les détails de cette glorieuse expédition.

Une bataille fut livrée par sir Ch. Napier à 4 milles d'Hydrobad dans laquelle 1000 indiens périrent et 400 furent blessés; il y eut du côté des Anglais 39 morts et 231 blessés. 11 pièces de canon et 19 drapeaux demeurèrent aux mains des vainqueurs.

Des insurrections partielles et de peu d'importance ont eu lieu dans différens points de l'Inde. Elles furent aisément comprimées.

Le grand commis-aire Elpoo, le plus chaud partisan de la paix et le plus utile soutien des négociations en Chine est mort subitement. Cette mort va causer de grands embarras à l'Angleterre; car le bas peuple est ennemi avoué des étrangers, et on sait la soumission forcée de l'empereur. L'état actuel des négociations est des moins favorables au maintien de la paix. A Canton un état d'inquiétude et d'hostilité se laissait voir parmi la populace. Cependant les affaires n'en souffraient pas.

Tous les rapports qui nous arrivent des divers points du diocèse sur la célébration de la St. Jean-Baptiste prouvent combien sont vifs et universels les sentimens de religion et de nationalité de nos concitoyens. Partout ces deux sentimens se sont montrés inséparables dans les cœurs: la pompe et les cérémonies religieuses ont accompagné les démonstrations civiles et patriotiques. C'est ainsi que nous entendons la nationalité canadienne: la religion, le catholicisme d'abord, puis la patrie. Car celle-ci ne prend de force et de physionomie véritable que dans l'appui et la protection de celle-là: le Canada sans le catholicisme, c'est un drapeau sans couleur. Notre religion c'est notre première distinction nationale, en même tems qu'elle est la base de nos institutions et le plus ferme appui de notre nationalité. C'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes une nation dans ce coin de l'Amérique, que nous attirons les regards de toutes les autres contrées, l'intérêt et la sympathie de tous les peuples; c'est parce que nous sommes catholiques que nous avons de l'importance aux yeux de l'Angleterre, importance plus grande dans sa politique que celle de ses colonies protestantes; c'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes quelque chose dans notre pays. Voilà pourquoi les ennemis de notre nationalité ont été invariablement les ennemis de notre religion, non-seulement par fanatisme, par intolérance religieuse, mais par raisonnement, par principe politique. Notre titre de catholique est notre plus beau titre politique, le mot est juste, au milieu de cette aggrégation immense de peuples qui forment non point la nationalité, mais la domination britannique. C'est parce que nous sommes français et catholiques que nous sommes une nation à côté de la nation anglo-américaine. Qu'on nous dise ce que serait le Canada s'il était peuplé exclusivement d'Anglais et de protestans? Car ce ne sont pas des frontières, ni même des lois et des administrations politiques et civiles qui font une nationalité: c'est une religion, une langue, un caractère national en un mot; et si nous sommes de quelque valeur aux yeux de la politique anglaise, soyez assurés que c'est parce que nous sommes catholiques et que nous parlons français. Nous ne pourrions jamais nous expliquer pourquoi quelques politiques de la métropole ont voulu nous ôter notre langue et notre religion, nous noyer dans ce qu'ils nomment le parti britannique. Car si d'un côté il en résulte un avantage pour la domination et la suprématie du parti anglais de ce pays, il en résulte en semblable proportion une perte d'influence pour la puissance de l'Angleterre. Catholiques français nous sommes bien plus nécessairement les sujets fidèles et dévoués de l'Angleterre que tous nos frères d'une autre origine, et il serait beaucoup plus facile aux Américains d'enlever à la métropole le Haut que le Bas Canada. Pourquoi cela, si ce n'est que nous catholiques français nous ne pouvons être américains d'aucune manière: ni par les mœurs, ni par la langue, ni par la religion, ni par les sympathies; tandis que pour tous les autres il ne faut pour cela qu'abattre la barrière imaginaire d'une frontière ou d'un nom politique. Nous sommes nous une barrière naturelle et infranchissable à la nationalité anglo-américaine, le boulevard le plus puissant de la domination britannique en Canada, pour toutes les raisons que nous avons dites et qui nous empêchent de nous fonder avec nos voisins. Ainsi notre importance politique est plus grande que ne semblerait l'indiquer notre faible population; elle est grande vis à vis de nos concitoyens d'une

autres origines qui ne pourront jamais nous effacer quels que soient leur puissance et leur grand nombre ; elle est grande pour l'Angleterre dont nous devons naturellement défendre la domination plus que tous ses autres enfans ; et cette importance notre religion et notre langue nous la donnent exclusivement. Qui donne une importance nationale si grande à l'Irlande, que l'Angleterre depuis tant de siècles a besoin de toutes ses forces, non pour la vaincre, elle n'en a pas la puissance, mais pour ne pas en être vaincue ? Le catholicisme. Que l'Irlande soit protestante demain, et elle cesse d'être une nation ; l'Angleterre n'a plus besoin d'y laisser un soldat ; elle sera d'elle-même une esclave docile. D'où vient que la Belgique n'a pu vivre dans l'union hollandaise, qu'elle a brisée avec tant de gloire et de succès ? Pourquoi a-t-elle imploré alors le secours de la France et non des autres états de l'Allemagne dont elle fait partie cependant ? Parce qu'elle était catholique, parce qu'elle parlait français. Qu'elle soit demain luthérienne et qu'elle parle allemand, rien n'empêchera qu'elle ne devienne une province prussienne. Que la Pologne parle russe et professe la religion schismatique de la Russie, il n'y aura plus là d'opposition à la domination du Czar, il n'y aura plus de nationalité polonaise. Nicolas le sait bien, et il nous le dit par ses actes de tous les jours : c'est le politique le plus conséquent qui soit au monde : le canon pour faire la conquête, puis ses universités moscovites et ses popes russes pour pouvoir régner bientôt sans le secours du canon. Tant que nous serons catholiques nous serons un peuple : si nous cessons d'être catholiques nous ne sommes rien. Ainsi la religion catholique est notre premier bien, même en politique ; et ce drapeau-là doit marcher avant tous les autres. Nos concitoyens ont donc admirablement compris leur nationalité en donnant à leur fête un caractère catholique.

Comme nous devons nous y attendre M. le curé de St. Timothée est venu protester contre l'assertion de plusieurs journaux de cette ville, qu'il aurait blâmé la conduite de son confrère M. Falvey, et lui en aurait fait des reproches. Non seulement M. Archambault n'a rien trouvé de blâmable dans les paroles et les actes de son respectable confrère, mais il témoigne hautement de l'édification qu'il lui a donnée à lui et à ses paroissiens depuis qu'il accepta la direction spirituelle des Irlandais du canal : il ne cessa avant et après les troubles de leur prêcher la modération, la patience, la résignation, et il défie qui que ce soit de prouver qu'il eût jamais parlé et agi dans un autre sens. M. Archambault décharge aussi les Irlandais des accusations exagérées dont on avait voulu les accuser, et il déclare que les Canadiens, loin de les trouver injustes dans leurs plaintes, reconnaissent comme eux que d'intolérables maux pesaient sur eux, que leurs griefs étaient des plus légitimes et des mieux fondés. Comme cette correspondance ne fait que confirmer la manière dont nous avons apprécié les événemens de Beauharnais, et qu'une enquête est nommée pour les apprécier de nouveau, nous nous abstenons de la publier. Ce que nous venons de dire suffira pour justifier complètement le missionnaire irlandais des calomnies dont on a voulu le couvrir : insister davantage ce serait presque lui faire injure ; car son caractère honorable et si bien connu, l'habit qu'il porte et le poste qu'il occupe sont autant de garanties qui auraient dû le mettre à l'abri du soupçon même d'avoir pu faillir à son devoir ; et le justifier ce serait dire presque qu'il a pu être coupable.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Savez-vous bien que les Jésuites et le *parti-prêtre* n'ont pas trop à se plaindre de ce qui se passe à leur sujet dans la polémique anti-religieuse ? En effet, la part de griefs qui leur est faite au nom de l'Université, par leurs ennemis les plus passionnés, peut se résumer dans le dialogue que voici :

Demande : A quand, s'il vous plaît, l'exécution des promesses de la Charte-vérité, en ce qui concerne la liberté de l'enseignement ?

Réponse : Il n'y a que les Jésuites, il n'y a que le *parti-prêtre* qui soient capables de faire des questions comme celle-là ; soit question s'il en fut jamais, et qui ne tend à rien moins qu'à ruiner toutes les institutions constitutionnelles.

Demande : Croyez-vous qu'il n'y ait pas de quoi s'effrayer pour l'avenir de la France, de voir la jeunesse livrée au scepticisme, abandonnée à un corps enseignant, qui ne lui demande ni foi, ni loi, ni principes religieux d'aucune espèce ?

Réponse : Vous êtes des Jésuites ; vous êtes des suppôts du *parti-prêtre*, parce que l'on ne connoît que les Jésuites et le *parti-prêtre* qui puissent avoir des soucis de ce genre, s'inquiéter de la licence des mœurs et de la corruption des idées.

Demande : Mais pourquoi ne voulez-vous pas que les familles chrétiennes aient le droit de faire élever leurs enfans chrétiennement ?

Réponse : Parce qu'il n'y a que les Jésuites et le *parti-prêtre* qui attachent de l'importance à ces choses-là. Or, du moment où ils veulent que la religion entre dans l'enseignement public, c'est une raison suffisante pour que l'Université veuille qu'elle en sorte ; et cela par la raison toute simple que, si l'Université avoit des principes de religion, elle ressembleroit en quelque chose aux Jésuites et au *parti-prêtre*.

Voilà tout ce que nous avons pu découvrir de logique dans la polémique des journaux anti-religieux, depuis qu'ils se sont mis à réchauffer les vieux lieux-communs du *Constitutionnel* sur Monouge et la congrégation. C'est là aussi ce qui nous fait dire que les nouvelles hostilités du parti voltairien de l'Université contre les Jésuites et le *parti-prêtre*, sont de nature à leur faire plus d'honneur que de tort.

J. des V. et des Camp.

— Une retraite vient d'être prêchée avec beaucoup de succès, dans la maison centrale de détention de Melun, par M. Laroque, aumônier des Invalides. Les premières instructions tombèrent sur des âmes de glace : les uns se raillaient du prédicateur ; les autres le regardaient comme un censeur importun qui apportait le désordre dans la maison. Mais la grâce triompha enfin des obstacles que la honte, le respect humain et la voix impérieuse des passions élevaient dans les cœurs. Ce fut alors un spectacle imposant à voir que ces malheureux, naguère méconnaissant les devoirs de la société, outrageant les lois divines et humaines, courbés maintenant sous le poids du repentir, implorant la clémence du ciel et le pardon des hommes. Des ecclésiastiques de la ville et des campagnes voisines ont été appelés pour entendre les confessions, qui ont été nombreuses. Des livres de piété ont été distribués pour suppléer aux instructions qu'ils avaient données sur les sacrements de pénitence, d'eucharistie et de confirmation. On a vu plusieurs de ces infortunés, qui, ne sachant pas lire, ne pouvaient apprendre les prières accoutumées regretter amèrement la perte de leur jeunesse, qu'ils avaient dissipée dans le désordre ; d'autres conjuraient leurs camarades de leur enseigner les prières, ainsi que les actes de contrition et d'espérance.

Le jour de la clôture de ces pieux exercices, Mgr. l'évêque de Meaux s'est rendu à la maison centrale, accompagné du clergé de la ville. Il a donné la communion à 306 détenus, dont 45 communiaient pour la première fois, et la confirmation à 173. Après avoir célébré la messe, il a adressé aux détenus une courte allocution, dans laquelle se peignait l'effusion d'un cœur vraiment paternel. Tous les prisonniers ont écouté avec respect et dans le plus profond silence la voix du premier pasteur ; tous ont été touchés de ses paroles de paix et de consolation. Le soir, à l'issue des vêpres, M. Laroque a vivement exhorté à la persévérance ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir les sacrements.

Cette cérémonie, l'ordre parfait qui y a régné, l'expression de foi et de sérénité rayonnant sur le front de ceux qui avaient participé aux sacrements, promettent d'heureux fruits pour l'avenir. Une amélioration notable a déjà été obtenue ; aux propos licencieux qui assaisonnaient les conversations des prisonniers ont succédé des entretiens pieux sur la morale, sur la religion, sur les malheurs que les passions entraînent après elles. Oh ! que la religion est d'une puissante influence pour la réforme pénitentiaire !

— M. l'abbé Combalot vient de donner dans l'église Saint-Martin, à Pau, une suite de conférences qui ont produit des fruits heureux. Jeudi, après une messe à laquelle déjà un grand nombre de personnes s'étaient approchées de la sainte table, le zèle prédicateur, véritable apôtre, a célébré le Saint-Sacrifice. Au moment de la communion, il s'est tourné un instant vers le peuple, et s'adressant à ceux qui allaient prendre part au banquet sacré, il leur a rappelé quelques réflexions touchantes sur le grand mystère qui s'accomplissait en eux. Ensuite, plus de 500 hommes, appartenant à toutes les classes de la société, ont reçu le pain eucharistique, puis sont venues les femmes au nombre de 900. A la suite de cette cérémonie, le pieux missionnaire a donné à la foule une bénédiction solennelle.

Après les vêpres, M. Combalot est monté une dernière fois en chaire ; il a célébré les gloires et les miséricordes de Marie, sous le patronage de laquelle il avait placé ces saints exercices. Au milieu de ce magnifique discours, dit le *Mémorial des Pyrénées*, il y a eu dans les âmes un moment d'émotion profonde. M. Combalot parlait des inénarrables joies du prêtre et du bonheur sans mélange qu'il éprouve dans sa paternité spirituelle ; il rappelait aussi les douleurs de sa vie de missionnaire, vie de dévouemens et de sacrifices continuels qui éloigne chaque jour le pasteur des brebis qu'il a ramenées au bercail. En songeant à cette séparation si cruelle pour son cœur, il a senti faiblir son courage et sa voix altérée a trahi les impressions de son âme... Cette émotion, l'auditoire l'a aussitôt partagée ; mais le prêtre a fait taire son affliction ; il a caché ses regrets à ses yeux pour les déposer au pied de la croix, et il est descendu de la chaire, en nous jetant un triste adieu qui retentira longtemps dans nos cœurs.

En faisant ses adieux à la foule, M. Combalot avait dit qu'il serait heureux de faire admettre à Pau cette œuvre qui, à Paris et dans les principales villes de France, a produit d'inappréciables résultats : l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, dont le but moral et religieux est de porter des secours et de préserver du vice les classes nécessaires par de bons conseils. Une nombreuse affluence de personnes appartenant à la classe aisée, a répondu à l'appel chaleureux du prédicateur, et l'œuvre a été organisée le soir même.

— Une famille respectable de Bordeaux vient d'y rapporter de Rome le corps de saint Verus, martyr, découvert dans les catacombes en 1835. Cette

donnée par le Souverain-Pontife à l'Église St-Seurin, va enrichir le trésor déjà si précieux des corps saints qu'elle possède, et offrira de nouvelles consolations à la piété des fideles.

—Le 14 mai, une cérémonie touchante a eu lieu à Verquières, diocèse d'Aix; nous voulons parler de l'abjuration et du baptême de M. Isaac Cohen, israélite.

Fils d'un rabbin de la synagogue de Carpentras, M. Cohen était considéré parmi ses co-religionnaires comme descendant de la tribu de Lévi et de la race sacerdotale. Docteur parmi les siens, initié aux saintes-écritures par une profonde connaissance de la langue hébraïque, il ne s'est rendu à la vérité qu'après les plus sérieuses réflexions; il méditait, depuis plus de trente ans, ce grand acte d'un changement de religion, et il s'est converti enfin par la lecture des œuvres de Bossuet; aussi dit-il que, si les Israélites lisaient Bossuet, ils viendraient en foule à l'Église.

M. Cohen étonne par sa connaissance de la Bible, qu'il a lue dans le texte original, et surtout des prophéties, qu'il interprète comme les docteurs de notre Église.

Une innombrable population s'était réunie pour assister à cette pieuse solennité; rien ne peut exprimer la joie du nouveau chrétien. On était ému jusqu'aux larmes, en voyant l'eau baptismale tomber sur cette tête blanchie par ses 67 ans, et l'on ne pouvait que rendre grâce à Dieu.

Puisse cet exemple joint à celui de M. Alphonse Ratisbonne, et à ceux plus récents de MM. Blum, médecin de Strasbourg, et Moïse Rocca, médecin de Trieste, faire comprendre au peuple d'Israël qu'il n'y a de salut pour lui que dans la nouvelle temple de Dieu, qui est l'Église, puisque les promesses se sont accomplies en elle, et que le Sauveur, annoncé par Abraham, est certainement venu depuis dix huit siècles!

—La cause de la religion et celle de la liberté d'enseignement ont été plaidées le 28 mai, aux deux chambres. Au Luxembourg, à propos de la loi sur la police des théâtres, plusieurs orateurs ont forcé M. Duchâtel à déclarer que le gouvernement protégerait notre culte contre les auteurs dramatiques qui y puisent des éléments pour leurs œuvres: tentatives sacrilèges qui, trop souvent, avilissent ce que tous les hommes doivent révéler. Il est vrai que le ministre a promis le même appui aux autres cultes, qui, certes, n'ont pas à se plaindre d'être livrés aux railleries du parterre. Aussi sa parole ne nous inspire-t-elle pas une confiance absolue. Mais, à défaut du bon sens public, qu'il a représenté comme plus fort que toute loi, la presse religieuse sera vigilante.

À la chambre élective, le droit des pères de famille a été dignement soutenu par M. de Larochejaquelein contre le monopole de l'université. M. Villemain a annoncé pour la session prochaine une loi qui réglerait l'enseignement secondaire. Ne sera-ce pas un nouvel effort pour éluder, pour escamoter, suivant l'expression de M. de Carné, l'article 69 de la charte, qui, depuis treize années, nous promet une liberté devant laquelle nos *libéraux* reculent toujours? Serait-ce donc une chose si redoutable que cette liberté? On ne la veut pas dépouillée du contrôle de l'état; on vient encore de le déclarer. Car, si la famille doit garder un droit absolu sur le choix des maîtres à donner aux enfans, on n'entend pas que l'action de l'état soit annulée. Cette action est nécessaire, personne ne le conteste; mais on demande, et cela est conforme à la raison, qu'elle ne soit point exercée par l'université, au profit de son monopole; car l'université n'est pas l'état.

ANGLÉTERRE.

—La Société anglaise et étrangère de la Bible a tenu, le mercredi 3 mai, sa séance annuelle à Londres, dans la vaste amphithéâtre d'Exeter-Hall. Un des secrétaires de la Société a lu un rapport dont nous croyons devoir reproduire quelques détails, afin qu'on voie quels efforts extraordinaires la propagande protestante ne cesse de faire dans toutes les parties du monde.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société a reçu, en souscriptions, donations, legs, etc., la somme de 39,821 liv. st., très-près d'un million de francs. De plus, la vente des Bibles a produit la somme de 52,287 liv. st., plus de 1 million 300,000 fr. Le nombre des Bibles mises en circulation par la Société, en Angleterre, a été de 727,830; et, en pays étrangers, de 254,230; en tout, 982,000. Le nombre total depuis la fondation de la Société, en 1814, a été de 15 millions 25,994.

L'agent de la Société en France a écrit qu'il rencontrait toujours dans ce pays une résistance aussi déterminée à la distribution des Bibles, mais que des membres de la Société avaient redoublé de zèle, et que dans la dernière année il avait été distribué en France 135,841 versions protestantes. En vingt-trois ans, 1 million 600,000 Bibles ont été répandues par toute la France.

De semblables efforts ont été faits en Allemagne. L'année dernière, il a été distribué dans le Wurtemberg, plus d'exemplaires que dans toutes les années précédentes; dans le Hanovre, 20,000. Il y en a eu 57,000 en Italie. En Belgique, la propagande de la Société a eu moins de succès. Seulement, 12,546 exemplaires y ont été distribués l'année dernière; néanmoins, ce chiffre même présente une augmentation de 3,000 sur celui de l'année précédente.

À Stockholm, il a été distribué 19,935 exemplaires en suédois, en français, et en d'autres langues; un très-grand nombre aussi en Russie dans les dialectes. En Finlande, 40,000 familles en ont reçu. En Grèce, 8,828 exemplaires; à Mytilène, 4,470; à Calcutta, 60,000. La Société a reçu la somme de 280 liv. sterl. (7,000 fr.) en souscriptions de Taïti. Il paraît que le public d'Exeter-Hall a beaucoup applaudi en entendant annoncer cette

souscription. Trois éditions de la Bible ont été imprimées à Mexico depuis 1837. C'est la catholique Espagne qui a été la moins entamée. Nous ne savons pas le nombre des Bibles qui y ont été distribuées, mais la Société confesse elle-même qu'elle y a eu peu de succès.

Pour dernier trait, nous dirons que, dans l'année dernière seulement, il s'est établi cent nouvelles sociétés succursales de la Société de Londres.

Journal des Villes et des Campagnes.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Les habillemens des cloches coûtent £400, partagés entre les donateurs. La cloche de M. Quesnel, en deuil de son donateur, portait en outre un échantillon de velours coupé d'après une pièce, dont la veuve a fait présent à la fabrique. Les cloches coûtent avec leur battant et leur mouton près de £1900. Si on y ajoute le fret, l'assurance, l'échange, prix de douane, les emblèmes et lettres gravées sur leur surface et enfin les habillemens, tout cela doit en porter le prix à près de £2750. *Minerve.*

Accidens causés par le feu.—La sympathie envers les malheureuses victimes de l'incendie de Boucherville ne se ralentit pas. Elle fait écho d'un bout à l'autre du pays. On a vu que des assemblées, dans le but de leur fournir des secours, se sont organisées depuis Kingston jusqu'à Québec, où des sommes assez considérables ont été souscrites. Les habitans des paroisses environnantes se sont aussi distingués par la quantité de provisions de toutes sortes qu'ils ont portées sur les lieux pour secourir les pauvres.

Maintenant la terrible catastrophe qui vient d'avoir lieu à Boucherville aura-t-elle le bon effet d'ouvrir les yeux des habitans des grands villages du pays, sur la manière de bâtir et de se protéger contre les dommages causés par le feu.

Et d'abord il n'y a que deux ou trois villages par tout le pays qui possèdent une pompe à feu. Encore ces pompes sont-elles tenues en si mauvais état et les personnes qui doivent les faire fonctionner sont si peu exercées à leur manœuvre qu'elles ne deviennent d'aucune utilité. Témoin l'incendie qui vient d'avoir lieu au collège de St. Hyacinthe. On nous dit que la pompe avait été si négligée qu'il fut impossible de s'en servir.

Parcourez nos campagnes, nos villages, à peine y trouve-t-on une échelle. Cependant chaque maison, chaque grange, chaque édifice devrait en avoir au moins deux. Cette nécessité des échelles devient plus impérieuse en l'absence de pompes à feu. Suivant l'ancienne coutume, la plupart de nos villages n'ont que des rues étroites et sont bâties d'une manière si compacte, que si un édifice prend en feu, il faut que le reste y passe, parce qu'il est difficile d'y porter des secours prompts et efficaces.

Nous engageons donc nos concitoyens des villages un peu considérables à se pourvoir d'une pompe et d'exercer un certain nombre de personnes pour la faire manœuvrer. Il existe à Québec une excellente manufacture de pompes, établie par M. Lemoine, dont le talent pour ces sortes de mécanismes a été mis à l'épreuve. On peut se procurer une excellente pompe pour la modique somme de 50 à £60, et peut-être moins.

Il est un autre moyen de se protéger contre les accidens causés par le feu qui est trop négligé en ce pays. C'est l'assurance. Les accidens se succèdent d'une manière effrayante et la plupart de nos églises ne sont pas assurées. Heureusement que celle de Boucherville l'était, et à un montant assez considérable. Nous avons entendu parler d'un plan d'assurance mutuelle, entre les fabriques, qui nous paraît excellent, pourquoi ne pas le mettre à exécution immédiatement. (1) En moins de quatre mois deux temples ont été détruits par le feu, et on ferme les yeux comme si ces accidens ne devaient plus se renouveler.

Nous avons appris avec plaisir qu'on se proposait de rebâtir la partie incendiée du village de Boucherville sur un nouveau plan, c'est-à-dire de diminuer le nombre de rues mais de les tracer plus larges qu'elles n'étaient. Outre que cela contribuera à l'embellissement du village, c'est encore un préservatif contre les accidens causés par le feu. *Minerve.*

—En sus des £100 donnés par la *Banque du Peuple*, exemple suivi de toutes les autres banques de cette cité, qui ont donné la même somme, le Séminaire de St. Sulpice a souscrit £50 et Son Excellence a fait adresser par son secrétaire privé à Son Honneur le Maire de la cité la somme de £100 pour les mêmes fins. On nous a dit aussi que les souscriptions faites par des riches particuliers formaient déjà une somme considérable; plusieurs avaient inscrit leurs noms pour £10, 20 et 30. De pareils faits ne demandent pas de commentaires pour être appréciés de tous.

Nous tenons de source certaine aussi que l'hon. solliciteur-général Aylwin et M. le secrétaire ont envoyé le premier £25, l'autre £20, au secours des mêmes infortunés. *Aurore.*

—Le magnifique tableau de la Très-Sainte Vierge de Séville, en Espagne, peint par le célèbre Murillo, vient d'être lithographié d'après Lavigne par M. Severin Cichewski, et est à vendre chez M. Leprohon, libraire, rue Notre-Dame, où il n'en a été disposé qu'un très-petit nombre de copies. Cette lithographie est sans contredit ce que nous avons vu de plus parfait en ce genre. On voit sur un champ d'azur se dessiner au firmament le Père éternel au milieu d'un groupe de chérubins, de principautés, de trônes et de dominations pour être là haut témoins du simple spectacle d'une vierge, mère d'un enfant Dieu, qui le contemple avec amour dans ses bras; elle est en compagnie de Saint Joseph son époux qui entoure de ses soins l'enfant Jésus dont il sent la

(1) Voir le numéro du 5 mai des *Mélanges*, où le plan est exposé.

présence. Tout cela est rendu avec une suavité, un fini d'art et d'expression qui donnent à cette lithographie la palme sur toutes les gravures que nous avons vues.

—Un Mr. Ferres s'annonçant comme l'Editeur du *Herald* à le soin d'assurer que dorénavant le ton de ce papier sera décent et qu'il ne conservera que les principes qu'il a toujours eus. C'est déjà beaucoup trop ; mais nous le félicitons toujours de reconnaître que jusqu'ici il a fait la honte de son parti et que les honnêtes gens rougissaient en prononçant son nom, parce que ce reste de pudeur et de bon augure fait voir que la morale publique a repris l'ascendant jusque sur la faction du pays. Nous avons un moyen de juger de la délicatesse des sentiments du nouvel Editeur, et puisqu'il veut racheter les reproches qui pèsent sur ces prédécesseurs, nous espérons qu'il s'empressera de l'adopter ; c'est d'avoir assez de loyauté de caractère pour nous adresser sa feuille en échange de la nôtre, comme c'est l'usage partout.

Idem.

La St. Jean-Baptiste à Québec.—Comme nous l'avions prévu, le banquet d'hier au soir est venu terminer glorieusement la grande fête nationale. Les jours précédents avaient été employés à préparer et à organiser le "théâtre royal" qui a été ouvert toute la journée à la curiosité des dames et des personnes des autres origines. On a compté pas moins de 500 visiteurs qui tous, sans en accepter un seul, ont admiré l'arrangement et la décoration de la salle, ainsi que la distribution des tables chargées de viandes de toute sorte, rafraichissemens, etc.

D'un côté, l'on apercevait cette inscription sur une bannière nationale par excellence : "nos institutions, notre langue et nos lois ;" de l'autre : "l'union fait la force," c'est-à-dire soyez unis, Canadiens, mais soyez unis pour la justice ; plus loin : "honneur et patrie," parce qu'il n'y a pas d'honneur pour qui n'aime pas sa patrie. C'est au milieu de ces illusions préparées avec tant de peine, au milieu des applaudissemens, que l'honorable président, le maire de Québec, est allé prendre sa place à la tête de la table : 314 convives ont suivi joyeusement son exemple, et ont pris comme lui place au banquet-monstre. Vers les 9½ heures, c'est-à-dire quand le plus fort de l'appétit se fut apaisé, le président commença à lire les santés d'ordre ; et ce n'est que vers les minuit et demi qu'il s'est retiré suivi d'un bon nombre de personnes ; à deux heures du matin environ tout le monde s'était retiré.....

Quand est venu le toast à la mémoire du bien-aimé sir Chs. Bagot un silence profond, un silence de douleur et d'amour, plus éloquent que toutes les paroles, à succédé à toutes les émotions joyeuses, puis sont venues les santés régulières.

Journal de Québec.

—Les descriptions que les journaux de samedi ont publiées de la fête du jour, quelque pompeuses qu'elles soient, n'ont cependant rien d'exagéré. Nous sommes flattés surtout de voir la manière dont le *Mercury* en parle. C'était, dit ce journal, "un des spectacles les plus intéressans et les plus ravissans qui aient jamais été vus à Québec." "L'apparence de cette société, la plus jeune des sociétés nationales de Québec," ajoute-t-il, "lui faisait infiniment d'honneur." En effet, sur quinze cents personnes, chiffre auquel le *Mercury* estime le nombre de celles qui marchaient en procession deux à deux, portant les décorations de la société, nous n'en avons pas remarqué une seule qu'à sa mise et à sa tenue on ne fût prendre pour un gentleman. Toutes avaient un crêpe au chapeau en signe de deuil pour notre "bien-aimé gouverneur" sir C. Bagot. Nous complétons mercredi le récit de ces journaux par la description des magnifiques bannières dues au pinceau de M. Légaré, et par le compte rendu du banquet qui a lieu ce soir au théâtre royal.

ESPAGNE.

Canadien.

—Depuis quelques jours les courriers se succèdent avec une grande rapidité sur la route d'Espagne.

Le télégraphe de la ligne de Bayonne fonctionne sans relâche.

Enfin, les allées et venues de Marie-Christine et de divers personnages restés attachés à sa fortune sont incessantes.

ÉTATS-UNIS.

— Nous avons reçu le second numéro de l'*Ami de la Jeunesse* qui se publie à Détroit, et dont nous donnons ci-dessous quelques extraits. Ses principes de morale nous paraissent excellents : nous regrettons seulement que le style n'y réponde pas toujours. Si M. Lacroix qui signe ce journal veut donner plus d'attention à ce point important, son journal produira tout le fruit qu'il a droit d'en attendre.

—L'église catholique des Allemands (à Détroit) va être bientôt finie, et on nous dit que le 29 de ce mois, jour de la St. Pierre, la dédicace doit se faire avec pompes et cérémonies. Les Allemands sont dignes d'éloge pour le zèle et le courage qu'ils ont déployés dans la bâtisse de leur église sans presque aucun moyen pécuniaire.

Ami de la Jeunesse du 24 juin.

—Quelque tems après que le sort nous eut jeté sur le rivage que nous foulons, nous ne fûmes pas longtems à contracter des liaisons avec des jeunes gens qui, avec toutes les vertus du citoyen et une éducation assez brillante, paraissaient être doués plus ou moins de tous les dons de la nature. A mesure que l'intimité entre eux et nous s'étendait, s'affermissait, nous fûmes plus à portée de les examiner, de les juger, de les étudier. Nous ne fûmes pas longtems à découvrir qu'il manquait quelque chose pour achever d'accomplir ce que la nature avait laissé d'imparfait. Mais hélas ! cette imperfection, qui gâtait toute la beauté de l'ouvrage, était cet esprit volage, léger, indécis, incapable de s'appliquer aux grandes choses, fruit de la lecture trop-générale de ces romans qui énervent la pensée, affaiblissent l'intelligence

obscurcissent les idées, enfouissent les talens, détrônent la raison, corrompent le cœur, détruisent les plus belles qualités de l'âme, trop souvent conduisent dans la voie du crime et hâtent l'ouvrage de la mort. Que de fois nous nous sommes dit avec douleur, voilà un jeune homme qui serait un ornement à la société, si son cœur n'était émoussé et son esprit corrompu par la lecture de ces ouvrages de littérature superficielle, parfois même immorale et licencieuse. Ici, plus qu'ailleurs, la jeunesse se livre presque exclusivement à l'étude de ces romans qui font fureur, qui jettent dans son sein le germe d'une incurable faiblesse, en même tems qu'ils font naître tous les mauvais désirs du cœur, allument le feu des passions précoces, détournent le goût des choses solides, effacent les meilleures dispositions de l'âme, conduisent dans la pente du mal et terminent la vie par une mort prématurée. Voilà le fruit de ces romans trop répandus entre les mains de la jeunesse. Nous ne concevons pas comment des parens chrétiens, que le devoir commande de veiller à la conduite de leurs enfans, de contribuer à leur bien-être, de leur assurer un avenir heureux et de les préparer à remplir plus tard les devoirs de citoyen, permettent la lecture de ces ouvrages immoraux, source en partie de tous les maux qui leur arrivent par la suite. Hélas ! ce n'est pas seulement entre les mains des jeunes gens que l'on trouve cette arme destructive de tout ce qui est bon, grand et élevé : le venin de ce poison s'est glissé jusque dans le sein du "beau sexe." Plus d'une fois nous avons surpris de jeunes filles, qui ne laissaient rien à désirer du côté de l'esprit, lisant ces ouvrages qui enflamment le cœur, rendent inutiles les talens de la nature, et deviennent par là même incapables de remplir avec distinction les devoirs de l'état auquel la Providence les destine.

Nous tremblons pour le sort de ces jeunes filles ; et nous pouvons leur dire sans crainte de nous tromper, que si elles persistent dans la lecture dont elles ont fait choix, elles se rendront incapables de se distinguer parmi leurs compatriotes, de briller dans la société, de remplir tous les devoirs de femme et de faire en conséquence le bonheur d'un époux.

Jeunes gens et jeunes filles, réfléchissez et vous serez convaincus de nos paroles. Nous pourrions appuyer nos avancées sur des faits si l'espace et le tems nous le permettaient, mais il suffit de jeter un coup d'œil attentif à ce qui se passe journellement autour de nous pour s'en convaincre et se rappeler le sort d'un grand nombre de jeunes gens qui, avec des talens brillans, une éducation soignée, de bonnes études, promettaient les plus belles espérances, devinrent des êtres inutiles et dangereux, bravèrent l'autorité des lois, finirent leur vie dans les cachots ou traînèrent jusqu'à la mort une existence malheureuse.

Idem.

Le Président Tyler et l'Irlande.—Nous avons grand tort de nous préoccuper des embarras oratoires dans lesquels pourrait se trouver le président Tyler, pendant son voyage, par suite des appels que ne manqueraient pas de faire à sa sympathie les partisans de l'abolition de l'union anglo-irlandaise. Il nous paraissait fort difficile que l'honorable touriste répondît à ces appels sans heurter les Irlandais, dont il doit, en sa qualité de candidat présidentiel, courtiser les faveurs, ou sans donner de justes sujets de plainte au gouvernement anglais vers lequel il doit, dans cette question, représenter la neutralité américaine. Mais M. Tyler ne s'est pas donné la peine de nager entre deux eaux. Sans s'inquiéter de la mauvaise humeur britannique, il a pris fait et cause pour la malheureuse Irlande. Voici en quels termes il a répondu au comité de l'association irlandaise de Philadelphie : "Je suis le partisan décidé du rappel de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande. Je désire ardemment, j'espère anxieusement, que ce rappel aura lieu, et j'ai la ferme confiance qu'avant long-tems l'Irlande aura son propre parlement dans sa propre capitale. Sur cette grande question, je ne suis pas pour les demi-mesures." On ne saurait être plus explicite, et, pour peu que les Irlandais soient reconnaissans, c'en est fait des Clay, des Calhoun et des Van Buren, dans la prochaine lutte présidentielle. Mais, en revanche, M. Tyler pourrait bien, par l'un des prochains steamers, recevoir du *Forcing Office* de Londres quelque verte protestation contre les paroles fort peu diplomatiques que nous venons de rapporter. (*Courrier des Etats-Unis.*)

ALGERIE.

M. le ministre de la guerre a reçu de M. le Lieut.-Gén. Bugeaud des dépêches qui confirment toutes les nouvelles que nous avons déjà publiées d'après les correspondances particulières d'Afrique. M. le gouverneur-général s'exprime en ces termes sur la prise de la Smala :

"Je sais que M. le général de Bar vous adressera une copie du rapport de S. A. R. le duc d'Anmale ; je m'abstiens donc de vous en parler : il vaut mieux lire le prince lui-même. Je me bornerai à vous dire que j'écrivais, il y a quelques jours, que malgré les bonnes dispositions prises, et quelle que fût l'intelligence du prince, il fallait encore une faveur de la fortune pour saisir cette Smala, si mobile, si bien avertie, si bien gardée. Eh bien, la fortune a été pour peu de chose dans ce brillant succès ; il est dû à la décision du chef, à l'audace, à l'impétuosité de l'attaque. Il a saisi l'occasion aux cheveux ; la moindre hésitation pouvait faire échapper cette proie. C'était une de ces occasions où la témérité même est de la prudence.

"Les événemens que je viens d'exposer en abrégé peuvent modifier tous mes projets ; mais loin d'être suspendue, notre activité en sera augmentée, car il faut, pendant la belle saison, tirer tout le parti possible de l'effort moral produit par les résultats obtenus dans l'ouest, dans le Dahrira, dans l'Ourenscris et sur les frontières du désert," par S. A. R. le duc d'Anmale."

Notre correspondant d'Afrique nous faisait espérer que M. le lieutenant-général de Lamoricière s'était emparé de la partie de la smala échappée à

M. le duc d'Annale ; un rapport de M. le gén. Lamoricière, daté du bivouac sur l'Oued-Flitat, justifie cet espoir.

«Le 19 mai, au matin, dit M. le gén. Lamoricière, je partis de mon bivouac sous Taret, et je marchais sur le bord du Serson, dans la direction des Sebaïn-Aloun, pour surveiller les passages, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, lorsqu'un nègre, et, un instant après, une famille de Hachems, échappée de la tribu, m'annoncèrent l'enlèvement de la smala, exécuté le 17 au matin, à Taguin, par Mgr. le duc d'Annale. Je fis presser le pas, et je mis ma cavalerie en avant. Nous ne trouvâmes plus rien à Mechera et Richi, mais il était facile de reconnaître le passage de la tribu. Nous la suivions par Loha, et bientôt, quelques spahis envoyés en avant ramenèrent les prisonniers.

«M. le lieutenant-col. Couscarens fit alors prendre le galop et joignit en peu d'instans toute la tribu. Par son ordre, M. le capit. de Cotte, du 2e chasseurs, avec un peloton de ce régiment et des cavaliers d'élite des spahis, allongea l'allure et gagna la tête des fuyards, pendant que le reste, soutenu des cavaliers de Mustapha, les entourait de toutes parts.

«Ces gens n'essayèrent point de résister ; les réguliers de l'émir lui-même qui pressait leur retraite, mirent peu de dévouement à les défendre, et tirèrent sur eux au dernier moment, comme pour les punir de leur inertie. A dix heures du soir, après une course de 9 à 10 lieues, nos cavaliers ramenèrent vers le camp une population d'environ 2,500 âmes, avec ses troupeaux, ses chevaux, et ce qu'elle a pu sauver des deux catastrophes.

«Je ramène à ma suite toute cette population ruinée, et je vais la faire reconduire dans la plaine d'Egris, d'où elle est partie il y a un mois à peine. Malgré leur défection récente, je ne puis enlever à ces gens leurs troupeaux qui forment leur unique ressource. Ils sont exténués de fatigue et de faim ; j'ai été obligé de leur donner aujourd'hui un jour de repos et de leur livrer un peu de biscuit. Les Salamas et Krallafus, d'après mes ordres, viennent de leur envoyer quelques provisions. On viendra au-devant d'eux de Mascara et on les aidera sur la route.

«La prise de la smala était, dans l'état actuel des affaires, ce qui pouvait porter le coup le plus sensible à l'influence d'Abd-el-Kader. Tous nos Arabes en sont profondément impressionnés.

«Je vais essayer de profiter de l'ébranlement causé par tous ces graves événements, et de ramener, de gré ou de force, les tribus qui errent en ce moment sur le bord du Serson. Quelques renseignements me donnent l'espoir de les atteindre.»

Un rapport de M. le commandant de Bar, d'Alger, 2 juin, confirme également la nouvelle importante de l'arrivée à Médéah de M. le duc d'Annale ; le prince y a ramené sa prise sans avoir eu besoin de bruler une seule amorce depuis le combat du 16 mai. M. le commandant de Bar indique les premières dispositions qui ont été prises pour les nombreux prisonniers fait par M. le duc d'Annale :

«Les prisonniers de marque, environ 300, arriveront demain à Alger, où j'ai fait préparer leur logement à la Casbah ; ils y seront gardés avec soin, mais bien traités. Parmi eux se trouve la famille entière de Ben-Allah-Sidi Embareck. Les autres prisonniers, au nombre de 3,502, de la tribu des Hachem-Qarrabas, arriveront ce soir à la maison-carrée. Je les ai fait placer dans les environs, derrière l'abîme sur la rive droite de l'Haratch. Ils se trouveront ainsi en dehors des grandes communications, et pourront faire paître les bœufs porteurs et bêtes de somme qui leur ont été laissés, et qui sont en très grand nombre. Ils seront surveillés par le détachement de tirailleurs indigènes qui est à la maison-carrée, et par les cavaliers de la tribu des Ariba, établis en avant. J'ai désigné un capitaine et des sous-officiers pour les administrer et faire les distributions. M. le colonel Vial, commandant supérieur du Sahel, et M. le lieutenant-col. Dumas, directeur des affaires arabes, en auront la haute surveillance. Ces malheureux sont dans un état de misère et de prostration de forces qui fait peine à voir.»

A la suite de la razia que M. le gén. Gentil a faite le 16 mai sur les Flitans rebelles, une fraction de ses troupes a dû soutenir un combat difficile mais glorieux ; M. le lieutenant-général Bugeaud en parle ainsi dans une dépêche, datée d'Orléans-ville (Ez-Esnam), 25 mai :

«Cinquante-et-un chasseurs d'abord, auxquels soixante sont venus se réunir un peu plus tard, ont soutenu longtemps les efforts de trois ou quatre cents cavaliers réguliers et de 1,000 à 1,200 chevaux des tribus. Les chasseurs ne pouvant plus combattre comme cavalerie, se sont réfugiés sur une butte où se trouvent le marabout de Sidi Rached et un cimetière. Ils ont mis pied à terre, ont entouré leurs chevaux, et couchés à plat-ventre, pour ne pas être tous tués par un feu très supérieur, ils ne se relevaient que pour repousser les cavaliers réguliers et les gens des tribus qui avaient mis également pied à terre pour les enlever. Ils ont ainsi rendu vains les efforts répétés de cette multitude, et quand après plus de 2 heures de résistance, ils ont été déivrés par un bataillon du 3e, que commandait M. Bouillon, il y avait 14 chasseurs tués et 32 blessés. 37 chevaux avaient aussi péri sous les balles. Le bataillon du 3e s'est aussi très bien conduit ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, selon moi, c'est l'action du capitaine Favas, qui, avec 60 chevaux, traversa toute la cavalerie ennemie pour venir partager le sort des 51 chasseurs qui avaient été enveloppés les premiers. Il est devenu l'âme de la défense, et cependant sur sept officiers, il est le seul qui n'ait pas été blessé.

Le bruit qui s'était répandu depuis quelques jours qu'Abd-el-Kader avait été blessé dans le combat du 19 mai, est confirmé aujourd'hui par plusieurs

lettres dignes de foi arrivées par le courrier d'Afrique.

On lit dans le *Moniteur parisien*, du 13 juin :

«La blessure d'Abd-el-Kader est confirmée par plusieurs lettres dignes de foi, arrivées aujourd'hui par le courrier d'Afrique. Le bruit s'était répandu ce matin que l'émir était mort des suites de cette blessure, reçue dans le combat si vaillamment soutenu par le 2e chasseurs d'Afrique et les spahis, le 19 mai ; mais rien jusqu'à présent ne justifie ce bruit.

LA CONQUE DU TREPASSE.

LÉGENDE NORWÉGICIENNE.

Quand le jour s'éteint pâle et morne derrière le pic sauvage qui dépasse de toute sa hauteur la ville de Drontheim ; lorsque la vague vient briser contre les aïgues son vagissement de glaces, quelle est cette femme, cette femme aux pauvres vêtements, au visage sombre et dévasté, qui erre la nuit sur la grève solitaire ? Que fait-elle auprès de cette croix de bois que soutiennent quelques pierres ? Fait-elle sa prière pour celui qui n'est plus ? pleure-t-elle sur une tombe chérie ? Il n'y a là qu'un simulacre de fosse, un sépulchre vide figurant la mort. Pourtant elle vient s'y agenouiller et pleurer... Tenez, par moments elle écoute, elle regarde au loin pour voir si l'abîme ne lui rendra pas la pauvre carène et ceux qu'elle portait ; l'abîme gronde, il gémit, la vague se soulève, et il n'y a pour elle sur le rivage que la solitude et la douleur.

—Entendez-vous la conque retentir, dit-elle par moments ? Oui, ce sont eux ; ils reviennent après une longue absence... mais non, je m'étais trompée !

Et Jannua, Jannua la pauvre folle, est demeurée morne et désespérée. Qui est donc cette pauvre femme ? C'est tout une lamentable histoire, un drame funèbre qu'on vu naguère les rivages glacés de la Norvège, et que je vais vous raconter en peu de mots.

Non loin de la baie Profonde, sur l'un des côtés de cette vaste échancrure que décrit le fleuve en tombant du haut des rochers, était une pauvre cabane ; ses murs étaient construits en granit, quelque peu de mousse fermait les fissures de la pierre, un pauvre toit d'écorce, que la tempête soulevait parfois, la recouvrait. C'était une misérable habitation de pêcheur dans toute sa simplicité, une de ces petites huttes norwégiennes, telles qu'on les aperçoit à la côte lorsque l'on navigue dans les mers du pôle. On y jouissait d'un magnifique coup d'œil : des immenses roches grises, formant de vastes entassements, se hérissaient de bouleaux secouant sous le vent leur blanche chevelure ; on voyait le torrent écumeux qui mugit nuit et jour, précipitant dans l'abîme les pins énormes, les mélèzes brisés, qui flottent ensuite en mille éclats, dépouillés de leurs branches, sur la surface de la baie. Le creux des ravins fournissait quelques pâles fleurs ; il y avait des oiseaux sauvages sur les rameaux du chêne, des poissons en abondance dans les anses profondes, mais il n'y avait, dans cette pauvre habitation, qu'une vieille femme et un jeune enfant, qui ne pouvaient guère apprécier l'imposante majesté de ces grands spectacles d'une nature sauvage ; ils étaient pauvres, parce qu'ils ne pouvaient manier l'aviron, ni passer la nuit sur des rochers glacés pour se procurer des moyens d'existence. Ils vivaient dans la privation et la douleur... Cependant le jeune garçon avait atteint les premières années de l'adolescence ; il avait vu ses forces s'accroître, et avec elle cette première inquiétude de la jeunesse qui nous porte à prendre notre place dans la vie.

—Mère, dit-il un jour, nous sommes bien pauvres ; le vent agite sans cesse notre cabane ; nos fourrures sont bien usées ; le froid passe à travers nos vêtements ; nous avons à peine quelques méchants poissons fumés pour apaiser notre faim, et je me rappelle qu'il n'en était pas ainsi du temps que mon père vivait, du temps qu'il voyageait sur les mers, portant l'habit du matelot.

—Oui, mon fils, répondit la pauvre femme ; oui, mon cher Volff, l'abondance a régné autrefois dans notre cabane ; nous n'avons manqué de rien tant que mon mari était plein de vie, mais le navire qui l'a emporté n'a plus reparu ; voilà bientôt dix ans que nous n'avons eu de ses nouvelles.

Sans doute, c'est l'inconvénient du métier ; le marin ne peut guère espérer d'autre sépulture que la vague ; il n'y a guère pour lui d'autre chant de mort que celui de la tempête et des flots qui s'unissent ensemble pour célébrer son trépas ; mais tant qu'il vit, il a de beaux habits, sa mère ne manque de rien, et la pauvre cabane où il est né devient la plus jolie maisonnette de la côte, sans compter que tous les ans il y rapporte une bourse bien rondelette.

La tendre mère pleura au souvenir de son mari englouti par les flots ; elle pleura surtout en voyant que la vocation de son fils l'appelait à la mer ; mais rien ne put arrêter celui-ci, et il se fit marin ; elle le vit léger et intrépide monter sur les haubans ; elle admira son courage, sa bonne grâce sous ses nouveaux vêtements ; elle regarda pendant plus d'un jour filer le navire à l'horizon ; elle considéra attentivement sa poupe dorée, ses banderoles jaunes et bleues qui flottaient dans l'air ; elle les examina comme une chose que l'on cherche à reconnaître, puis elle revint toute solitaire verser des larmes dans sa cabane.

Durant trois années, elle n'entendit parler de rien. Quelques navires passaient bien au loin, mais sans s'approcher jamais de la côte. Un jour cependant il y en eut un qui mit à l'ancre ; soit qu'il fût à une grande distance, soit qu'il restât enveloppé par une brume épaisse, on l'apercevait à peine ; il semblait attendre ; il paraissait contempler le rivage de loin, mais il n'approchait pas. Durant la nuit, les brumes se dissipèrent, le vent devint froid et

violent, les vagues s'engourdirent, la lame cessa de se plaindre au sein des criques profondes ; la baie, l'immense mer présentait une surface polie, un plancher solide que les rennes traversaient en courant, et où se reposait cette fois l'oiseau marin. L'immobilité du navire s'expliquait maintenant ; sa large coque était prise au milieu des glaces ; était-ce un navire inconnu ? était-ce celui qui portait le jeune Wolff ? Jannua n'en était point sûre.

Cependant le soir, comme elle éteignait le foyer, et qu'elle s'appropriait à faire la dernière prière du jour, la porte s'ouvrit tout à coup, Wolff, son fils, se jeta dans ses bras.

—Mère !.....

—Oh ! te voilà, mon Wolff !

—Le navire était à la côte, pourtant je n'espérais point vous voir de bien longtemps !.....

—Les glaces vous retenaient, je le sais.

—Les glaces ?..... Oh ! non, les glaces, que sont-elles pour arrêter le matelot qui veut voir sa mère ? rien, non rien ; mais il y a la discipline qui est plus terrible que tout cela, et j'ai affaire à un capitaine qui est un barbare. Pour une faute toute légère, le croiriez-vous, il m'a condamné à garder le navire pendant que nous touchions au rivage, lors même que ce serait tout près du pays, en face de la cabane de ma pauvre mère.

—Quoi ! se pourrait-il ? Et comment as-tu fait alors ?

—Je crois même qu'il s'est fait un barbare plaisir, le méchant qu'il est, de mouiller en présence de nos montagnes ; mais lorsque le vent s'est levé, que les brumes se sont dissipées, laissant à nu le rivage, quand j'ai reconnu nos forêts de bouleaux, nos roches grises, le torrent qui se brise dans la baie, je me suis dit : Ma mère est là sur le versant du ravin, et je n'y ai plus tenu ; d'ailleurs la mer a des glaçons épais, je suis hardi et léger, je la reverrai, oui, je la reverrai !

Jannua, la pauvre femme, ne se lassait point d'admirer son fils ; elle le retrouvait grand et fort ; le chapeau brillant, la ceinture du marin lui allaient à ravir ; il avait pris cette allure intrépide, ce geste hardi qui lui rappelait son pauvre mari. Elle le comblait de caresses, le faisait asséoir au foyer qu'elle avait ramené, le plaçait sur le siège qu'avait occupé son père, préparait de ses mains le festin de la chaumière ; dans sa joie elle ne se contenait plus. La nuit s'écoulait rapide et joyeuse au sein de la petite famille, quand des voisins heurtèrent tout à coup à la porte de la cabane, en s'écriant :—Le vent ne souffle plus au pôle ; le vent a réchauffé la mer, les glaces crient et rompent de toutes parts !

—Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie à son tour le jeune marin, je suis parti malgré la défense du capitaine, et il faut que je retourne au plus vite sans qu'on m'aperçoive.

Et il s'avance sur le rivage. Là, il s'arrête, car la mer gronde, le miroir dur et poli sur lequel il est venu se rompt dans tous les sens avec un fracas horrible. Pourtant il faut faire une bonne heure avant d'arriver jusqu'au navire. En entendant crier les glaces, les voisins eux-mêmes tombent à genoux, le supplient de ne point partir ; en voyant le péril qui le menace, en promenant ses regards sur la vaste mer qui semble hurler dans le fond des abîmes, il hésite, puis il leur dit :

—Savez-vous que le capitaine, inexorable, fait pendre ceux qui désertent ; il y en a un qui est mort au bout d'une vergue il n'y a pas encore un mois : tels est le sort qui m'attend si je ne suis pas dans ma cabane avant que l'aurore rougisse le ciel.

Sa mère alors semble le presser de partir ; mais quand elle a écouté rugir un instant le gouffre sans fond, elle se pend à son bras de toutes ses forces ; elle y enfonce pour ainsi dire ses ongles ; elle le retient avec les dents par le pan de son habit, tant elle a peur de le voir descendre vivant dans cette horrible tombe, tant elle craint de le voir disparaître sous ces glaçons, sans pouvoir lui porter secours. Cependant, comme il lui répète :—Ma mère, ma mère, la mort m'attend, l'une est certaine, l'autre offre quelque chance de salut,—elle se détache de ses vêtements, elle court dans sa cabane, elle revient avec une conque à la main, et la présentant à son fils, elle lui dit :

—Elle appartenait à ton père, c'est le seul souvenir qu'il m'aît laissé ; lorsqu'il conduisait un esquif à la mer, au milieu de la brume, la conque seule m'annonçait son retour. Prends-la avec toi ; si, sur les glaçons, aucun péril ne t'environne, laisse la suspendue à ton côté, et pour peu que le danger l'approche, fais-la retentir avec plus ou moins de force, selon que l'abîme l'entraînera et menacera de t'engloutir ; alors nous redoublerons nos prières pour que le ciel ait pitié de nous.

Et tout en pleurant, et comme par un mouvement convulsif, elle le repousse vers la mer. Le matelot s'élançait hardiment ; pendant longtemps, on vit au milieu de l'ombre, comme un point noir qui allait d'un glaçon à un autre ; puis on ne vit plus rien. On écouta..... L'abîme seul faisait entendre ses mugissements. On écouta encore..... La conque, cette fois, commença à retentir. On regarda la mer ; un vent plus tiède mettait déjà les glaces en mouvement, et à mesure qu'elles fuyaient sous l'haleine du vent, la conque sonore retentissait du côté où les chassait son souffle impétueux. Le matelot était parti, allant vers l'occident, et le bruit sinistre de l'instrument ne cessait de retentir vers le pôle. C'était une voix lugubre qui semblait crier au milieu des ombres. "Les glaces rompues m'emportent au loin, et je ne verrai plus le rivage, ni le navire." A mesure que le vent soufflant, ces accents s'éloignaient davantage ; toute la nuit ils retentirent. Comme l'aurore éclairait à peine le triste spectacle de la mer, ils firent entendre une plainte déchirante ; puis on n'entendit plus rien, que les glaces qui se brisaient avec un fracas horrible.

Quand le jour vint, le navire avait disparu ; sur la plaine des eaux, pas la moindre trace du matelot ; jamais plus on n'entendit parler de lui.

Depuis, la pauvre mère a amoncelé quelques pierres qui figurent un tombeau ; elle a planté dessus une chétive croix de chêne, et lorsque la vague vient briser plus tristement contre les algues son vagissement de glace, du temps que la nuit est noire, Jannua vient prier. Par moments elle écoute, et s'écrie : "N'entendez-vous pas au loin ces sons déchirants ! oh bien ! ne l'oubliez pas, c'est la conque du trépassé." EUGÈNE HANGAR.

COLLEGE DE CHAMBLY.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE CHAMBLY auront lieu le 17 et 18 du présent. Les parents des élèves, et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances commenceront immédiatement après la distribution solennelle des prix, et la rentrée des classes se fera le 6 septembre prochain.

F. CHOLETTE, P. D.

Collège de Chambly, 1er juillet.—3f.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère édition. Prix. 15 sols.

Montréal, 23 juin 1843.

LE SOUSSIGNÉ à l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour banes l'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés. Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboirs, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Ceurons pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très-riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en haute avec broderies très riches, des surplis pareils les étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSÍ,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

THAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

W. O. M. A. S. C. A. R. Y.

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÈPRES DE DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEBLANC, Libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Évêché.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.